

ARRIVÉ LE :
23 MAI 2018
 vendredi 04 mai 2018
 SOUS-PREFECTURE LODEVE 34

Délibération n° 2018-11 du Comité syndical du

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil dix huit le vendredi 4 mai à neuf heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Communauté de Communes du Clermontois - 20 avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont L'Hérault à l'invitation du Président en date du 18 avril 2018.

Étaient présents ou représentés :	Francis BARDEAU, Christian BILHAC (représenté par Berthe BARRE), Olivier BRUN , Claude CARCELLER, Yolande PRULHIÈRE représentée par Laurent DUPONT), Bernard FABREGUETTES, Jean-Pierre GABAUDAN, Jacky GALABRUN (représenté par Agnès CONSTANT), Jean-Claude LACROIX, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER FERNANDO, Frédéric ROIG (représenté par Bernard GOJJON), Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Irène TOLLERET, Jean TRINQUIER, Claude VALERO, Louis VILLARET.
Absents ou excusés :	Sébastien ANDRAL, Béatrice FABRE, Jean-Luc FALIP, , Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Noël MALAN, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Michel SAINT PIERRE, Laurent SINTES., Jean-François SOTO
Invités : 29 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 18	

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats,

Vu le compte administratif 2017 du budget principal établi par le Président en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

Vu que le budget principal a un budget annexe non personnalisé et qu'il convient de voter le compte administratif en lien avec les comptes administratif et de gestion de ce budget annexe Scot afin de tenir compte des résultats d'exécution cumulés.

Considérant qu'il est nécessaire d'approuver au préalable le compte de gestion 2017 transmis par Monsieur le Comptable Public de Clermont l'Hérault.

Le Résultat budgétaire de l'exercice :

Fonctionnement	
Dépenses (a)	943 246.61 €
Recettes (b)	1 073 243.37 €
Résultat de fonctionnement (c = b-a)	129 996.76 €

Investissement	
Dépenses (a)	25 281.46 €
Recettes (b)	20 879.51 €
Résultat d'investissement (c = b-a)	- 4 401,95 €

(voir annexe)

Le Résultat de l'exercice N-1

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (R002)	Excédent d'investissement antérieur reporté (D001)
342 604.11 €	33 842.77 €

L'Excédent global de clôture

L'excédent global de clôture des deux sections s'élève donc à la fin de l'exercice 2017, à la somme de 502 041,69€, montant identique à celui du compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier Payeur de Clermont l'Hérault, comptable du Sydel (voir annexe).

Le Compte administratif s'établit comme suit :

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Report 2016	33 842,77 €	342 604,11 €
Recettes	20 879,51 €	1 073 243,37 €
Dépenses	25 281,46 €	943 246,61 €
Résultat de l'exercice 2017	-4 401,95 €	129 996,76 €
Résultat de Clôture 2017	29 440,82 €	472 600,87 €

Le Compte Administratif 2017 fait apparaître

- Un excédent de fonctionnement de 472 600,87 €
- Un excédent d'investissement de 29 440,82 €

Les résultats du compte administratif 2017 sont conformes au compte de gestion 2017, fourni par le Trésorier Payeur.

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ **D'Approuver** le compte de gestion du budget principal proposé par Monsieur le Comptable Public de Clermont l'Hérault dont les résultats sont conformes au compte administratif

ET, hors la présence de Monsieur le Président,

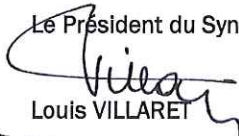
- ✓ **De Constater** que le Compte Administratif est identique au Compte de Gestion
- ✓ **D'Approuver** le compte administratif du budget principal 2017 tels que présentés ci-dessus et d'arrêter les résultats définitifs de clôture de l'exercice 2017 avec :
 - Un excédent de fonctionnement de 472 600,87 €
 - Un excédant d'investissement de 29 440,82 €

Clermont l'Hérault, le 17 Mai 2018

Le Président certifie sous sa responsabilité

La présente délibération exécutoire le 17 Mai 2018

Le Président du Syndicat


Louis VILLARET

Publiée le 17 Mai 2018
Transmise le 17 Mai 2018



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

23100 - ASYMIX DEV LOCAL DU PAYS COEU

Exercice 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	33 842,77	0,00	-4 401,95	0,00	29 440,82
Fonctionnement	342 604,11	0,00	129 996,76	0,00	472 600,87
TOTAL I	376 446,88	0,00	125 594,81	0,00	502 041,69
II - Budgets des services à caractère administratif SCOT-ASYMIX DEV LOCAL DU PAYS					
Investissement	-1 155,43	0,00	113 262,29	0,00	112 106,86
Fonctionnement	138 232,65	137 077,22	36 522,93	0,00	37 678,36
Sous-Total	137 077,22	137 077,22	149 785,22	0,00	149 785,22
TOTAL II	137 077,22	137 077,22	149 785,22	0,00	149 785,22
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III	513 524,10	137 077,22	275 380,03	0,00	651 826,91
TOTAL I + II + III					

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 943 246,61	G 1 073 243,37
	Section d'investissement	B 25 281,46	H 20 879,51
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 342 604,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 33 842,77 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		968 528,07 = A+B+C+D	1 470 569,76 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 29 997,45	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	29 997,45 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	943 246,61 = A+C+E	1 415 847,48 = G+I+K
	Section d'investissement	55 278,91 = B+D+F	54 722,28 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	998 525,52 = A+B+C+D+E+F	1 470 569,76 = G+H+I+J+K+L

SYDEL DU PAYS COEUR D'HERAULT - 34 - SYDEL		CA	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 29 997,45	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	29 997,45	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).